



Date d'ouverture : 31/03/1996

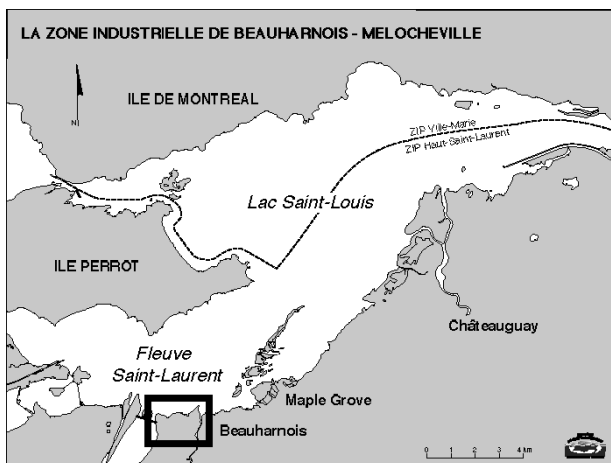
Mise à jour : 29/05/1999

## FICHE TECHNIQUE

Thématique : Pollution industrielle

Nom du projet : PPG Canada Inc. et ~~CXY inc.~~

Localisation : PPG est situé dans le parc industriel de Melocheville-Beauharnois le long de la route 132 (voir carte)



**Problématique :** PPG Canada Inc. produit de l'acide chlorhydrique, du chlore et de la soude caustique. La fermeture de l'ancienne salle d'électrolyse à cathodes de mercure en décembre 1990 a diminué considérablement l'apport en mercure rejeté à la rivière Saint-Louis via les différents émissaires, eau de pluie, de procédé et les eaux sanitaires. Le lieu de l'exploitation est cependant partiellement contaminé. Depuis 1988 des travaux de décontamination du sol sont en cours. En 1991, une usine de traitement des sols a été érigée pour ainsi traiter la terre contaminée avant de l'enfouir dans une cellule à sécurité maximale. On remarque du mercure (Hg) sous forme brute dans le sol. **SELON LES CHIFFRES FOURNIS PAR LA COMPAGNIE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**, un total de 260 000 m<sup>3</sup> de sols contaminés ont été excavés ce qui a eu pour effet de diminuer l'apport de mercure depuis la fermeture de l'usine de 12 kg en 1990 à 1,4 kg par année en 1995 (3,8g/jour), à la sortie des quatre émissaires. Avec l'accord du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), PPG a démantelé son usine de traitement de sol en 1995, car elle causait un retard sur les échéanciers ainsi que des coûts non justifiables. Une nouvelle cellule d'enfouissement a donc été construite pour pouvoir accueillir les sols hautement contaminés afin de terminer le projet. **DEPUIS 1996, 40 000 M<sup>3</sup> SUPPLÉMENTAIRES ONT ÉTÉ EXCAVÉS ET LA COMPAGNIE ESTIME QUE 325 000 M<sup>3</sup> DE SOL CONTAMINÉ AURONT ÉTÉ CONFINÉS À LA FIN DU PROJET. LES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES ONT PERMIS DE DIMINUER LES REJETS DE HG À 0,53 KG/AN EN 1997 ET 0,68 KG/AN EN 1998. D'APRÈS LA COMPAGNIE, LA REMONTÉE EN 1998 FUT CAUSÉE PAR L'AUGMENTATION DE LA CONCENTRATION DE MERCURE DANS LES MATIÈRES PREMIÈRES (ACIDE SULFURIQUE). LES SPÉCIFICATIONS POUR LA MATIÈRE PREMIÈRE ONT ÉTÉ PRÉCISÉES ET LA COMPAGNIE A CHANGÉ DE FOURNISSEUR EN 1999.**

Une usine de traitement des eaux de surface, de ruissellement, de nettoyage et de décontamination fonctionne pendant tout ce temps. Des analyses sont effectuées avant d'acheminer les eaux à l'égout de procédé. En 1991 il y a avait aussi des problèmes de chlore, de chlorate et d'huiles et de graisses. Après vérification, les huiles et graisses provenaient de l'eau du canal de Beauharnois utilisée à l'usine.

La première phase d'un programme correcteur est complétée, elle visait à réduire le chlore dissout dans l'effluent de procédé et à compléter le programme des pertes de chlorate.

La deuxième phase visera à réduire les charges en chlorates et en chlorures présents dans l'effluent du concentrateur de sel. Cette partie de l'usine a été vendue mais PPG s'est engagée, dans l'accord de vente, à faire respecter cette seconde phase.

L'usine mets en pratique la gestion responsable de l'Association Canadienne des Fabricants de Produits Chimiques (ACFPC). Voir Référence.

**Solution :** L'enfouissement dans les cellules à sécurité maximale est la meilleure solution à court terme, mais à long terme une solution permanente devra être envisagée lorsque des techniques performantes seront disponibles et que le besoin se fera sentir. Pour le MEF le site de PPG est considéré comme un lieu à faible potentiel de risque.

Une formation environnementale, qui met en lumière les effets que peuvent avoir sur l'environnement les gestes quotidiens des employés de l'usine, serait de mise. Cette formation entrerait dans le cadre de la gestion responsable. **LE DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT PARTICIPE AUX OPÉRATIONS DE L'USINE ET SENSIBILISE LES EMPLOYÉS DE L'USINE AUX EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ET LES IMPACTS DES ACTIVITÉS DE TOUS LES JOURS.**

**Avantages :** Diminution immédiate de la quantité de mercure

**Faisabilité :** Ces travaux sont déjà planifiés par la compagnie

**Partenaires visés :** **PPG Canada**, CXY Inc, Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, ministère de l'Environnement **DU QUÉBEC**, SVP, universités

<b>Coûts :</b>	~	1996 (RÉEL) .....	4 365 000\$
	~	1997 (RÉEL) .....	2 450 000\$
	~	1998 (RÉEL) .....	2 125 000\$
	f	1999 À 2001 .....	6 350 000\$

<b>Échéancier :</b>	~	1 Kg/an de mercure (Hg)	1996
	~	changer toute la tuyauterie de procédé	1997
	~	98% du sol contaminé enfoui dans des cellules sécuritaires	1998
	~	0,5 kg/an de mercure	1998
	f	<b>FINIR LE PROJET DE DÉCONTAMINATION</b>	<b>2001</b>
	f	<b>REJET DE MERCURE PRÈS DE LA LIMITE DE DÉTECTION</b>	<b>2002</b>

**Indicateur d'atteinte de l'objectif :**

- ~ En 1996, rejet de 1 kg/année de mercure (**ATTEINT**)
- ~ Chaque employé a reçu 8 heures de formation environnementale (**ATTEINT**)
- ~ En 1997, 0,75kg/an de mercure (**ATTEINT**)
- ~ D'ici le milieu de 1997, que 98% du sol contaminé soit enfoui dans des cellules à sécurité maximale (**EN COURS 2001**)
- ~ Maintenir les fuites à 0 dans tous les puits d'observation (**ATTEINT**)

- ~ Évaluation des émanations atmosphériques

**Références complémentaires :**

- ~ ASSOCIATION CANADIENNE DES FABRICANTS DE PRODUITS CHIMIQUES, Gestion responsable 1997 - Voisins prudents. Lendemain rassurants, 13 pages
- ~ ADS ASSOCIÉS LTÉE, Caractérisation du site de l'usine de Beauharnois, Février 1989